

## Amende forfaitaire majorée

## Par ricovega, le 29/04/2016 à 17:59

## **Bonjour**

ma femme a reçu une amende forfaitaire majorée de 180 euros pour un excès de vitesse de moins 20km/h, or elle n'a pas reçu l'amende initiale, de plus c'était moi qui conduisait or j'ai vu que si elle me désignait comme conducteur ( cela arrêté la procédure en cours), on allait par la suite me renvoyer ( à mon nom) une nouveau avis de contravention.

Ma question est de savoir si cela sera du montant initial soit 68 euros ou cela sera directement amende majorée à 180 euros?

Merci d'avance